

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-605408

56934

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 10302		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ENOUSKI Abdelouafi		Date de naissance : 15/07/1963	
Adresse : Casablanca		Tél. : 0660208686	
Total des frais engagés : 12000 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 21 JAN 2021			
Nom et prénom du malade : KHAZIR NADIA Age: 21			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : ACCUEIL SIEGE RAM			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Auxiliaires médicaux	Analyses / radiographies	Analyses / radiographies	Médecin traitant	Dates des actes médicaux	Nature des actes et coefficient	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes	Montant détaillé des honoraires	Code rubrique
				09/12/2020	120	Dr. Bennani Zahra Médecin Biologiste Av. Med El Fassi Rte Imouzzer - Fès Tél: 05 35 61 19 00 Fax: 05 35 61 19 01	1200	INPE:141097972
				09/12/2020	120	Dr. Bennani Zahra Médecin Biologiste Av. Med El Fassi Rte Imouzzer - Fès Tél: 05 35 61 19 00	1400 066 10	

Date de l'ordonnance	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste	Montant de la facture
11/12/2020	PHARMACIE AV. MED VI Dr. Mona DAOUDI 70, Lot. Mhamdia Bd. Med VI Route Qui Mène à Hay Soukaina FES - ☎ 05.35.60.41.35 142 - 29847	369,-

Dr. Mohamed MASKANI

Spécialiste en Médecine interne
Diplôme de l'Institut de médecine
Besançon - France
Diplôme de l'Université de Diabetologie
Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien chef de clinique au C.H.U.
Besançon

الدكتور محمد مسكنى

احترافي في الامراض الباطنية
خرج كلية الطب برسان عربى
دبلوم جامعى في امراض السكري
كلية الطب مونتولى برسان
احترافى مساعد بكلية الطب برسان

Fès, le 9/12/2007

فاس، في



141097972

Dr. Mohamed Maskani

Dr. Mohamed Maskani

Dr. Mohamed Maskani
Spécialiste en Médecine Interne
10, Av. Zerkouni, V.N. 30000 Fès
Tél: 05 35 65 37 07

☎: 05 35 65 37 07 ☐: 06 61 20 24 00 ☐: maskani_mohammed@yahoo.fr

60 شارع الزرقطوني (زنقة كوني سابقا) جانب فندق مونيا الطابق الثاني - فاس
60, Avenue Zerkouni (ex. Rue Kuny) à côté Hôtel Mounia 2^{ème} Etage - FES

Dr. Mohamed MASKANI

Spécialisé en Médecine Interne
Diplôme de la faculté de médecine
Besançon - France
Diplôme de l'Université de Diabétologie
Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien chef de clinique au CHU.
Besançon

الدكتور محمد مسكنى

اختصاصي في الأمراض المزمنة
خريج كلية الطب بجامعة بيرنستاد
دبلوم حماطي في أمراض السكري
كلية الطب مونسلورلي - فرنسا
أستاذ مساعد بكلية الطب بجامعة بيرنستاد

Fès, le 9/12/2014



141097972

l'hôpital de la

- ferolim, NFs
- caputus salurola d
CU 5 mg/peur
Bleu de Pr ch 1 mg/peur
- F824 - LM
- PW

Dr Bennani Zahra
Médecin Biologiste
Laboratoire Al Kawtar
El Fassi Rte Imouzzer Fel

MASKANI Med
Spécialiste en Médecine Interne
60, AV. Zerkouni, V.N. 30 000 - FES
Tél: 05 35 65 37 07

โทรศัพท์: 05 35 65 37 07 โทร: 06 61 20 24 00 อีเมيل: maskani_mohammed@yahoo.fr

شارع الزرقطوني (نقطة كوني سابقا) جانب فندق مونيا الطابق الثاني - فاس
60, Avenue Zerkouni (ex. Rue Kuny) à côté Hôtel Mounia 2^{ème} Etage - FES

Dr. Mohamed MASKANI

Spécialiste en Médecine Interne
Diplôme de la Faculté de médecine
Besançon - France
Diplôme de l'Université de Diabétologie
Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien chef de clinique au C.H.U.
Besançon

الدكتور محمد مسكنى

اختصاصي في الأمراض الباطنية
خريج كلية الطب ببرانس - فرنسا
دبلوم جامعي في امراض السكري
كلية الطب مونبولي - فرنسا
أستاذ مساعد بكلية الطب ببرانس

Fees, le

١٩/١١/١٤

٧٢



N°: DA20202002312DMP/20UCA/U
LOT: 2004010
EXP: 04/2023
PUC: 123,00DH /

Br. min. 1/1

123
F3

369,00

N°: DA20202002312DMP/20UCA/U
LOT: 2003002
EXP: 03/2023
PUC: 123,00DH /



DAU
DAU

PHARMACIE D'AOUAD
Route Quai Mame
FES - MOROCCO

N°: DA20202002312DMP/20UCA/U1
LOT: 2003002
EXP: 03/2023
PUC: 123,00DH /

MT
Spécialiste
60, Av. Zerkoulli
Tél: 05 35 65 65 65

☎: C. 05 35 65 37 07 ☎: 06 61 20 24 00 ✉: maskani_mohammed@yahoo.fr

60 شارع الورقطوني (زنقة كوني سابقا) جانب فندق مونيا الطابق الثاني - فاس
60, Avenue Zerkouni (ex. Rue Kuny) à côté Hôtel Mounia 2^{ème} Etage - FES



**Quittance De Remboursement
Maladie – Maternité**

Société : AXA FRANCE IARD N° de sinistre : 20990606
Contrat n° : 010 070171 / 00 N° dossier :
N° d'affiliation : 2648 Date de survenance : 09/12/2020
Matricule Société : 0 Date de traitement : 04/01/2021
Assuré : KHAYER NADIA Date de remboursement : 04/01/2021
Bénéficiaire : KHAYER NADIA Médecin : *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	250,00	250,00	0	85,00	0,00	212,50
IRM	2 500,00	2 500,00	0	85,00	0,00	2 125,00
ANALYSES B	1 200,00	1 200,00	0	85,00	0,00	1 020,00
PRESTATIONS NON REMB	402,00	402,00	0	0,00	0,00	0,00
	4 352,00	4 352,00			0,00	3 357,50

Observations : nr biomartial*3

Informations :



مختبر الكوثر للتحاليل الطبية

LABORATOIRE AL KAWTAR D'ANALYSES MÉDICALES

— Héma-cytologie - Biochimie - Sérologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction —

الدكتورة زهرة بناني

DR. BENNANI ZAHRA

Médecin spécialiste en Biologie Médicale

Facture

Fès , le 09/12/2020

N° facture 2020-03857

Date prélèvement : 09/12/2020

Mme KHAYER NADIA

Code Acte	Designation Acte	Cotation	Montant
FSH	HORMONE FOLLICULO-STIMULANTE	250	250,00
LH	LH : LUTEINISANTE HORMONE	250	250,00
FERRI	FERRITINE	250	250,00
S	Prélèvement sang veineux	1	0,00
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	80,00
ELHB	ELETROPHORESE DE L'HEMOGLOBINE: Sebia	250	250,00
CTF	CAPACITE TOTALE DE FIXATION DU FER	160	160,00
CST	Coefficient de Saturation de la transferrine	200	200,00
T4	FT4 : THYROXINE LIBRE	200	200,00
Total			1 200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : **Mille deux cent dirhams*****



Dr Bennani Zahra
Médecin Biologiste
Laboratoire Al Kawtar
Av. Med El Fassi Rte Imouzzer Fes
INPE. 14716629



CNSS : 7485627 - PATENTE : 13001859 - IF : 39448450 - ICE : 002386030000031

ش. محمد الفاسي، طريق إيموزار - فاس AV. Md El Fassi, Rte Imouzzer - FES

22-25 - Hassan II - 06 62 31 82 72 / E-mail : laboratoirealkawtar@gmail.com



CLINIQUE AL KAWTAR

Toutes SPÉCIALITÉS

CENTRE DE RADIOLOGIE MLY IDRIS

Facture N° 14946/2020

Nom & Prénom : KHAYER NADIA

Date d'examen : 09/12/2020

Examen(s)	
IRM CEREBRALE	
2500 DH	-----
2500 DH	
Montant TOTAL	2500 DH
REGLEMENT : ESPECES	

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE CINQ CENTS DH

Clinique Al kawtar Av.
Md El Fa.ssi, Rte. Imouzzer Fès
Tél : 035 61 19 00 – Fax : 035 61 19 01 – GSM : 061 13 47 03 – E-mail :
CNSS : 7485627 - PATENTE : 13013206 - IF : 04503162- ICE : 001637627000066 INP : 140006610
cliniquealkawtar@menara.ma
URGENCE 24/24
05 35 61 19 00



FES, le 09/12/2020

Dr Mustapha LEMHADRI
Spécialiste en Radiologie
Lauréat de la Faculté de Nancy et du CHU de Casablanca

Patient: KHAYER NADIA
Medecin traitant : DR MASKANI

IRM CEREBRALE

Cher Confrère,

**Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en m'envoyant
Mme. KHAYER NADIA pour un(e) IRM CEREBRALE . Veuillez
trouver ci-dessous le compte rendu.**

Technique :

- Coupes dans le plan axial en séquence pondérée T2.
- Coupes dans le plan sagittal en séquence pondérée T1.
- Coupes dans le plan coronal en séquence FLAIR.
- Coupes dans le plan axial en séquence écho de gradient et diffusion.

Compte rendu :

- Absence d'anomalie de morphologie ni de signal de la substance blanche et de la substance grise des deux hémisphères cérébraux.
- Structures médianes en place.
- Système ventriculaire libre, non dilaté.
- Tente du cervelet en place d'aspect morphologique normal.
- Fosse cérébrale postérieure normale.
- Sinus veineux durmeriens libres.
- Charnière cervico-occipitale normale.

Conclusion :

- IRM cérébrale sans anomalies.

Confraternellement



CENTRE DE RADIOLOGIE MOULAY IDRIS

IRM 1.5T Scanner 16 Barettes - Echographie 4D/doppler Couleur - Mammographie Numérisée - Radiographie Numérisée

CLINIQUE AL KAWTAR : AV. Md EL Fassi, Rte. Immouzer - FES

Tél : 05 35 61 18 80 - Fax: 05 35 61 18 81 - Urgences 24/24 : 05 35 61 19 00